



**LS Développement**

## **Conditions générales de vente**

### **Article 1 : OBJET**

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **LS Développement** (organisme de formation) et ses clients personnes physiques ou morales (commanditaire) dans le cadre de la vente de formations et de bilans de compétences.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le client.

### **Article 2 : DOCUMENTS CONTRACTUELS**

**LS Développement** fait parvenir au Client, un contrat de formation professionnelle ou une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à **LS Développement** un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

### **Article 3 : CONDITIONS FINANCIERES**

Une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par LS Développement.

Un acompte de 30% est versé par le Client à la signature de la commande. Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, **LS Développement** se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

Cas d'un règlement par l'OPCO du client :

Il revient au client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la prise en charge.

Dans le cas d'une prise en charge partielle le delta sera facturé au client. Dans l'hypothèse d'un refus total de financement de l'OPCO, la totalité des frais de formation sera facturé au client.

### **Article 4 : CONDITIONS D'ANNULATION PAR LE CLIENT**

Toute annulation par le client doit être communiquée par écrit.

Le client signataire d'un contrat de formation ou d'une convention de formation bénéficie d'un délai de 10 jours après la signature pour se rétracter. Aucune somme ne pourra lui être réclamé dans ce délai.

Le délai de rétractation est de 14 jours pour les contrats conclus à distance (article L.121-16 du Code de la consommation).

Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 21 jours calendaires et au moins 8 jours calendaires avant la session de formation, 50% du montant de la formation sera facturée par **LS Développement** à ce dernier.

Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 8 jours calendaires avant la session de formation, 100% du montant de la formation sera facturée par **LS Développement**.

Pour les formations linguistiques d'une durée de 1h à 2 heures, l'annulation doit être communiquée 48 heures à l'avance. Passé ce délai si LS Développement n'est pas informé, le montant de la session de formation sera facturé.

**LS Développement** ne pourra être tenu responsable en cas d'inexécution résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. En cas de réalisation partielle, seul le prix de la prestation réalisé sera facturé.

## **Article 5 : PRIX ET REGLEMENTS**

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes.

Toute formation commencée est complètement due.

Les factures sont payables en euros, à réception et sans escompte.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. Et D. 441-5 c. com.

LS Développement se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

## **Article 6 : REFUS DE COMMANDE**

Dans le cas où un Client passerait une commande à **LS Développement**, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), **LS Développement**, pourra

refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

## **Article 7 : INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à **LS Développement** en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de **LS Développement** pour les besoins des dites commandes.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 25 mai 2018, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à **LS Développement**.

## **Article 8 : PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification, d'exploitation des supports de formation Interentreprises restent la propriété exclusive de **LS Développement** et ne peuvent donc pas être cédés au Client.

## **Article 9 : RESPONSABILITE**

**LS Développement** pourra être tenu responsable de tout dommage direct subi par le Client et résultant de l'exécution des actions de formation.

L'indemnité due au Client, en réparation de son préjudice, ne pourra dépasser le montant correspondant aux sommes versées par le Client à **LS Développement** au titre de l'année civile pendant laquelle le dommage a eu lieu.

## **Article 10 : CONFIDENTIALITE**

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont **LS Développement** ou le Client auront eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer. Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants. Chacune des parties s'engage à restituer (ou détruire, au choix de l'autre partie) les dites informations ainsi que leur copie, dans les 5 jours ouvrés après le terme ou la résiliation du contrat ou du bon de commande, sur simple demande de l'autre partie.

La présente clause autorise **LS Développement** à communiquer les informations au sein de **LS Développement**.

Les Parties seront liées par la présente obligation de confidentialité pendant une durée de deux ans à compter de la cessation de leurs relations contractuelles.

## **Article 11 : COMMUNICATION**

Le Client autorise expressément **LS Développement** et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

#### **Article 14 : RENONCIATION**

Le fait pour **LS Développement** de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

#### **Article 15 : DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTIONS DE COMPETENCES**

Les Conditions Générales et tous les rapports entre **LS Développement** et ses Clients relèvent de la Loi française.

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce